

Karine CLAIREAUX

Maire de SAINT-PIERRE

Sénateur de SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Îles Saint-Pierre et Miquelon



Ville de Saint-Pierre

Paris, le mardi 13 octobre 2015

Monsieur Stéphane ARTANO
Président du Conseil Territorial
BP 4208
97500 Saint-Pierre et Miquelon

Objet : statut de l'archipel

Monsieur le Président,

Dans votre dernière interview télévisée en date du 5 Octobre 2015 sur la question de l'avenir du statut de l'archipel, vous vous faisiez accusateur: "on ne s'amuse pas à tripatouiller un statut pour se faire plaisir, c'est un sujet extrêmement sérieux."

Au-delà du manque de sérieux de cette formule, j'ai noté que vous n'avez pas jugé bon de nommer ces "tripatouilleurs" face à la caméra. Et pour cause, l'an dernier encore, vous étiez vous-même prêt à participer à la réforme de notre statut...

En effet, dans une interview télévisée en date du 14 Février, en pleine campagne des élections municipales, vous vantiez vous-même les mérites d'une fusion des deux communes de Saint-Pierre et de Miquelon en une collectivité unique.

D'un ton convaincu, vous expliquiez que l'archipel était "mature pour réfléchir à la construction d'une collectivité unique". Sans que le Gouvernement ne vous y forçât, vous avez vous-même posé le cadre du débat. Votre propos était parfaitement limpide: "Finalement, est-ce qu'on n'a pas intérêt à avoir à Saint-Pierre-et-Miquelon une seule collectivité qui endosse l'ensemble des responsabilités (...) avec une représentativité de toutes les composantes politiques ? Ce débat, il n'est pas malsain, il a eu lieu d'ailleurs sur la métropole de Lyon par exemple où il y a eu une fusion des collectivités et la reconnaissance d'une métropole, donc pourquoi pas à Saint-Pierre-et-Miquelon ?"

Les avantages étaient pour vous très clairs. Vous déclariez alors qu'une collectivité unique "permettrait encore de gagner en efficacité administrative des collectivités". Cette collectivité unique permettrait, toujours selon vous, "une meilleure lisibilité des acteurs entre eux et au niveau parisien", ainsi que de "gommer des conflits que les gens peuvent percevoir qui ne devraient pas être aux niveaux administratif et politique." (sic)

Une fois n'est pas coutume, vous aviez raison. Ces arguments, je les partage aussi bien en tant qu'élue locale qu'en tant que parlementaire.

Seulement, depuis, nous avons vous et moi suivi des trajectoires opposées.

En effet, depuis l'an dernier, ces arguments, je les ai défendus et j'en ai développé d'autres allant dans le même sens. J'ai beaucoup consulté, aussi bien à Paris que sur le territoire, pour m'assurer de leur validité et ne pas proposer l'infaisable. Ces arguments, je les ai portés auprès du gouvernement et du Président de la République car oui, une collectivité unique est un préalable aux solutions pratico-pratiques dont nous avons besoin pour redynamiser l'archipel.

Elle est l'instrument administratif et financier le plus à même de préparer les défis du futur tels que la montée du niveau des océans, renforcer notre poids géopolitique face à nos immenses voisins et à Bruxelles et offrir des perspectives durables à nos jeunes.

Pendant ce temps, vous semblez avoir fait le choix du renoncement.

En Février 2014, vous demandiez que cette réflexion sur la collectivité unique — que vous souhaitiez donc — se tienne "après les élections municipales". Sauf que, depuis, vous dites tout le contraire. Vous avez d'abord fait des pieds et des mains pour que le débat sur la collectivité unique ne se déroule "pas avant 2017", arguant que le faire plus tôt serait de la "manipulation électorale".

Puis, après avoir passé l'année 2015 à attiser les peurs, à parler de complot du gouvernement et des élus de gauche à votre encontre, et à dire qu'un "débat sur la collectivité [serait] prématuré", vous achevez aujourd'hui votre virage à 180° en demandant un référendum sur le statut et en lançant une campagne contre les arguments que vous poussiez pourtant tout juste l'an dernier...

Vous faites désormais du combat contre la collectivité unique le cheval de bataille de votre campagne des élections territoriales 2017... Il est vrai qu'il est bien plus facile d'être contre une réforme que pour. Le changement fait toujours peur, il demande de la confiance en l'avenir. Or, contester et agiter les peurs, c'est faire campagne à peu de frais. C'est facile, et même spécieux car en agitant ces peurs vous ne faites que tromper la population.... C'est aussi et surtout manquer de respect à tous ceux sur le territoire que le statu quo font partir, en premier lieu nos jeunes...

Vous appelez désormais à un référendum en urgence. Voter lors d'un référendum, c'est voter "oui" ou "non" à une question précise. Or, aujourd'hui, vous savez bien qu'il n'y a pas sur la table de projet précis de nouveau statut auquel nous pourrions dire "oui" ou "non". Le rapport de Monsieur le Conseiller d'Etat, Laurent Olléon n'a pas encore été transmis aux élus de l'archipel car il n'est, selon le ministère des Outremer, pas prêt. Quand bien même, le rapport Olléon ne sera qu'une proposition. Il n'est pas un projet de statut auquel nous pourrions dire "oui" ou "non" par référendum !

Mon homologue de Miquelon, Jean de Lizarraga, le dit également : "je ne suis pas contre une assemblée unique. Le statut est vieillissant, il a besoin d'un toilettage". Il a raison : Miquelon-Langlade a tout à gagner avec un nouveau régime statutaire ! C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le terme "toilettage" n'apparaît pas approprié. Lorsqu'un meuble qui

m'est cher devient vieillissant, je ne le toilette pas, je le rénove et lui donne un nouvel éclat. Avec le statut de l'archipel, c'est pareil. Il nous faut progresser.

Nous pouvons construire tous ensemble un statut qui fasse gagner aussi bien Miquelon que Saint-Pierre. Car oui, l'archipel est politiquement mature pour ce faire. Chacun connaît ma position en faveur d'une collectivité unique. Il nous faut maintenant un débat sain, où toutes les idées puissent être proposées avec leur pertinence évaluée sur le long terme.

Notre liberté statutaire est sans doute notre bien le plus précieux face aux défis de la mondialisation, n'allons pas trop vite nous embarquer dans un processus référendaire parce que vous avez changé d'avis en quelques mois. Un référendum c'est comme un statut territorial: c'est un sujet extrêmement sérieux, on ne s'amuse pas à "tripatouiller" ces choses-là... Nous avons toutes les cartes en main, alors prenons notre temps, n'ayons pas peur de voir loin et d'être ambitieux!

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Cordialement,



Karine CLAIREAUX